



Guide à l'intention des  
patients et des familles  
2026

# Soins après une sédation

Also available in English:  
WA85-0121  
*Care After Sedation*



[www.nshealth.ca](http://www.nshealth.ca)

# Soins après une sédation

- La sédation est un traitement qui atténue la douleur pendant une intervention.
- Un médicament est administré par injection intraveineuse (I.V.) dans une veine par du personnel médicale.
- Ce médicament vous détendra et vous permettra de vous sentir plus confortable. Il est probable que vous ressentirez de la somnolence pendant l'intervention et très peu ou pas du tout de douleur. Il se peut aussi que vous ne vous souveniez pas de certaines parties de votre intervention à cause de ce médicament.
- Il est important que vous et les personnes qui vous aideront chez vous connaissiez ces consignes et que vous les respectiez après votre sortie de l'hôpital.

Le médicament qui vous a été administré se nomme :

---

---

---

---

---

- Les effets de ce médicament ne devraient pas durer plus de 24 heures (1 jour).

## Instructions

- Votre médecin ou prestataire de soins vous indiquera pendant combien de temps un adulte responsable devra rester à votre domicile pour vous aider, si nécessaire. Vous devez vous reposer pendant cette période.
- La sédation peut altérer (modifier) votre capacité de jugement et vos temps de réaction. Demandez à votre médecin quand vous pourrez :
  - › Conduire
  - › Faire certaines activités exigeant du jugement (cuisiner, grimper sur une échelle, faire fonctionner de gros outils, etc.)
  - › Signer des documents importants
- Votre médecin ou prestataire de soins vous expliquera comment rentrer chez vous et vous indiquera si vous aurez besoin qu'un adulte responsable vous raccompagne.
- Il se peut qu'on vous prescrive des médicaments à prendre chez vous après votre intervention. Demandez conseil à votre pharmacie au sujet de votre ordonnance.

- Il se peut que vous ayez l'estomac dérangé après votre sédation. Dans ce cas, buvez souvent de petites quantités de liquide clair (sauf indication contraire), par exemple :
  - › Ginger ale ou cola sans bulles (éventé)
  - › Bouillon
  - › Eau
  - › Gatorade®
  - › Thé **sans lait**
  - › Jell-O®
- Dès que votre estomac ira mieux, recommencez progressivement à manger des aliments solides.

## Médicaments

Vos instructions sont indiquées dans les cases cochées.

☐ Médicaments recommandés pour vous :

---



---



---

☐ Continuez à prendre vos médicaments habituels :

---



---



---

## Instructions concernant les soins de suivi

- Si vous avez besoin d'un suivi médical, votre prestataire de soins vous indiquera où et quand.

- Il se peut que vous deviez vous rendre dans un service spécialisé de l'hôpital (p. ex. cardiologie ou orthopédie) ou au bureau de votre prestataire de soins primaires (médecin généraliste ou infirmière praticienne), selon la nature de votre intervention.

**Si vous ressentez l'un des symptômes ci-dessous, présentez-vous immédiatement au service des urgences le plus près.**

- › Essoufflement, douleur thoracique ou palpitations (sensation de battements irréguliers ou d'accélération du rythme cardiaque dans la poitrine)
- › Saignement qui ne s'arrête pas, même après la pose d'un pansement
- › Douleur ou enflure qui ne s'atténue pas après la prise d'analgésiques et le relèvement du membre blessé (si la douleur irradie dans le bras ou la jambe)
- › Fièvre (température supérieure à 38 °C ou 100,4 °F)
- › Vomissements (nausées) qui ne s'arrêtent pas ou ne s'améliorent pas
- › Votre estomac ne retient pas les liquides
- › Somnolence ou vertiges au-delà de 24 heures après votre sortie de l'hôpital

[illegible]

Ce dépliant est uniquement conçu à des fins éducatives. Il ne remplace pas les conseils ou le jugement des professionnels de la santé. L'information peut ne pas s'appliquer à toutes les situations. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre prestataire de soins de santé.

Vous trouverez toutes les ressources à l'intention des patients à :  
[www.nshealth.ca/patient-education-resources?language=French](http://www.nshealth.ca/patient-education-resources?language=French)

Pour joindre un infirmier autorisé ou une infirmière autorisée en  
Nouvelle-Écosse en tout temps :  
composez le 8-1-1 ou consultez  
<https://811.novascotia.ca/?lang=fr>

*Préparation : Services d'urgence*  
*Conception et gestion : Services de la bibliothèque*

FF85-1679 © Mai 2026 Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse  
L'information contenue dans cette publication doit être révisée en  
mai 2029 ou avant, au besoin.

Pour en savoir plus :

<https://library.nshealth.ca/patient-education-resources>